

Avifaune nicheuse de la commune de Champagne-au-Mont-d'Or (Métropole de Lyon)

Cyrille FREY

La commune de Champagne-au-Mont-d'Or est frontalière du 9^e arrondissement de Lyon (quartier de la Duchère). D'une très petite superficie (2,5 km²), sa population est de 5 500 habitants, ce qui correspond à un urbanisme relativement peu dense dans le contexte métropolitain. La commune forme un prolongement nord-ouest du plateau de la Duchère et se trouve séparée du Mont d'Or *stricto sensu* (et des autres communes en portant le nom) par le vallon de Rochecardon. Le ruisseau en question forme la limite entre Champagne et Saint-Didier-au-Mont-d'Or. À l'ouest, c'est l'autoroute A6 (désormais la M6), occupant un vallon où coulait le ruisseau des Planches, qui sépare Champagne d'Écully. Le plateau qui forme l'essentiel du territoire communal présente une altitude variant de 265 à 307 mètres.

Le territoire champenois est entièrement urbanisé, à l'exception de quelques pentes boisées le long des deux vallons. Cependant, à l'exception des abords de l'avenue Lanessan (D306), rue principale du bourg, cet urbanisme est principalement constitué de maisons individuelles. Celles-ci sont plutôt récentes à l'ouest de l'avenue Lanessan (lieu-dit Montlouis) et plus anciennes à l'est, où les hameaux du Bidon et de la Voutillière apparaissent déjà sur les cartes de 1950.



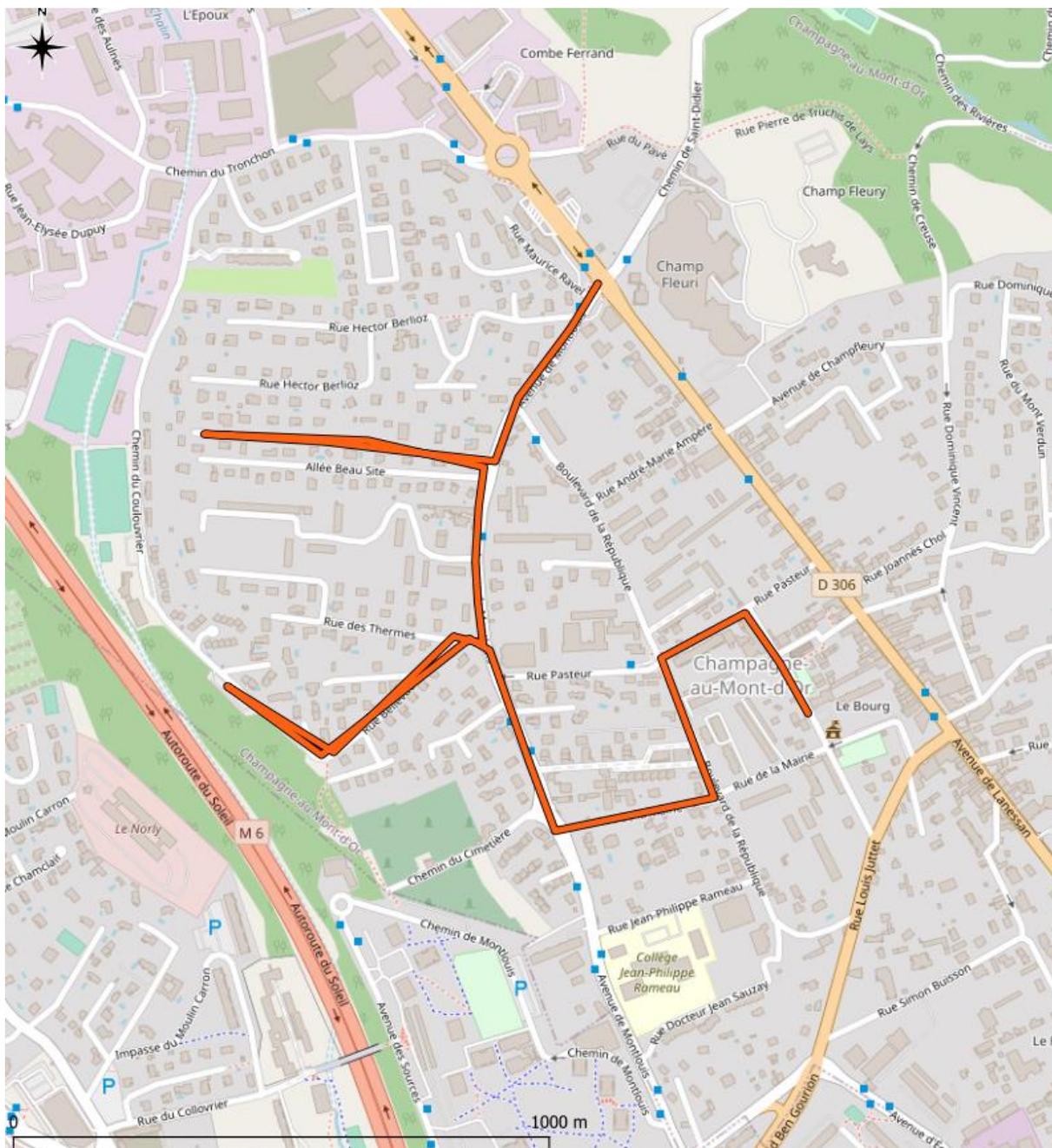
Carte n°1 : situation de la commune de Champagne-au-Mont-d'Or

L'avifaune nicheuse de la partie ouest de la commune a été inventoriée au printemps 2020 à l'aide d'un transect réalisé à trois reprises au lever du jour, les 7 mars, 12 avril et 31 mai, par beau temps sans vent. Ce secteur se trouvait dans les limites accessibles à l'observateur au cours du confinement sanitaire.

Le secteur étudié comprend le cœur de l'ancien bourg, autour de l'église, avec des immeubles séparés par des espaces verts riches en grands arbres, souvent des conifères d'ornement ; puis un secteur sud-ouest avec des pavillons début XX^e et une présence encore assez marquée des gros arbres, ainsi que la limite des pentes boisées dominant la M6 ; enfin, dans la partie nord, des pavillons plus récents (années 60-70) avec très peu d'arbres de diamètre significatif.

Réalisés le samedi ou le dimanche au lever du soleil, les transects ont bénéficié de très bonnes conditions avec un trafic automobile presque inexistant et donc de faibles perturbations sonores pour un environnement globalement urbain.

Le trajet suivi par l'observateur figure carte n°2. L'aire d'étude peut donc être définie comme le quadrilatère rue Hector Berlioz (nord), avenue Lanessan (est), rue de la Mairie (sud), chemin du Coulouvrier (ouest), soit 67 hectares.



Carte n°2 : itinéraire suivi pour la réalisation des transects

1. Liste des espèces contactées

39 espèces ont été notées au cours de ces trois transects, ce qui représente une belle proportion du nombre total d'espèces citées dans ce secteur dans la base de données *faune-rhone.org*. Ce nombre est en effet de 54 et la différence correspond à des migrateurs, tels que le Pipit farlouse, le Grand Cormoran ou le Circaète Jean-le-blanc.

29 de ces espèces ont donné des indices de nidification. Parmi elles, 2 sont nicheuses juste en-dehors de la zone d'étude.

Les statuts se lisent comme suit (tableau n°1) : N : nicheur probable ou certain, Np : nicheur possible, M : migrateur ; LC : préoccupation mineure, NT : quasi-menacé, VU : vulnérable.

Espèce	Nom scientifique	Protégé	Liste rouge France	Liste rouge Rhône-Alpes	Statut
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui	VU		N
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	Oui	LC	NT	N
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>		LC		M
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LC		N
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		LC		N
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui	LC		N
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		LC		N
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui	LC		N
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Oui	LC		M
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Oui	LC		M
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Oui	LC		M
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	Oui	LC		N hors zone ¹
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Oui	NT		N
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		LC		N
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Oui	LC		N
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui	LC		N
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	Oui	LC		N
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Oui	LC		N
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	LC		M
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oui	LC	NT	N
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui	LC		N
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui	LC		N
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		LC	NT	N
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		LC	VU	N
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		LC		N
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui	LC		Np
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Oui			M
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Oui	NT		M
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui	LC		M
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui	LC		N
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Oui	NT		M
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui	LC		N
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Oui	LC		N
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui	LC		N
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Oui	LC		N
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	Oui	LC		M
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		LC		N
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui	LC		N
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	Oui	VU		N

Tableau n°1 : liste des espèces contactées lors de l'inventaire

Même restreinte à l'avifaune nicheuse, cette liste comprend un nombre assez remarquable d'espèces bien plus communes en milieu forestier qu'en zone urbaine.

¹ Le Martinet à ventre blanc niche exclusivement dans les tours du quartier des Sources, enclave éculloise dans la partie champenoise du plateau, mais hors du secteur couvert par les transects.

2. Effectifs nicheurs

Le tableau n°2 donne les effectifs nicheurs dénombrés au sein de l'aire balayée par le transect. La population de Martinets noirs n'a pas été comptée. En effet, contrairement à la colonie de Martinets à ventre blanc qui est très localisée, le Martinet noir niche de manière diffuse dans les bâtiments de deux étages au moins répartis sur tout Champagne (y compris chez l'observateur) et le relevé de toutes les cavités occupées aurait été impossible.

Espèce	Couples
Chardonneret élégant	2
Corneille noire	3
Étourneau sansonnet	1
Fauvette à tête noire	12
Geai des chênes	2 à 3
Grimpereau des jardins	3 à 4
Martinet à ventre blanc	10 ?
Martinet noir	nc
Merle noir	12 à 14
Mésange bleue	6 à 8
Mésange charbonnière	7 à 9
Mésange huppée	2 à 3
Mésange noire	5 à 7
Moineau domestique	8
Pic épeiche	3
Pic vert	4 à 5
Pie bavarde	5
Pigeon colombin	2 à 3
Pigeon ramier	8 à 12
Pinson des arbres	1 ?
Roitelet à triple bandeau	5 à 7
Rougegorge familier	2
Rougequeue à front blanc	3 à 4
Rougequeue noir	7 à 8
Sittelle torchepot	1
Tourterelle turque	11 à 12
Troglodyte mignon	2
Verdier d'Europe	3 à 5

Tableau n°2 : effectifs nicheurs dans la zone d'étude



Pic épeiche, Métropole de Lyon, mars 2018, Jean-Paul BUFFET

Si les espèces généralistes des jardins (Tourterelle turque, Merle noir, Mésange charbonnière, Fauvette à tête noire...) tiennent le haut du pavé, on constate que la Mésange noire et le Roitelet à triple bandeau sont présents en effectifs remarquables. Les Pics vert et épeiche sont eux aussi très bien implantés pour une zone urbaine. Cependant, il est extrêmement difficile d'évaluer avec précision leurs effectifs, car, dans ce milieu très particulier, les oiseaux sont mobiles, susceptibles d'occuper de grands territoires, et le nombre de couples est peut-être surestimé. L'estimation se base toutefois sur la récurrence de données dans des secteurs précis, formant des sortes de « nuages de points ».

Le Chardonneret élégant (2 couples) se fait bien rare, tandis que le Serin cini *Serinus serinus* est carrément absent, malgré la présence de nombreux conifères.

3. Répartition des groupes d'espèces

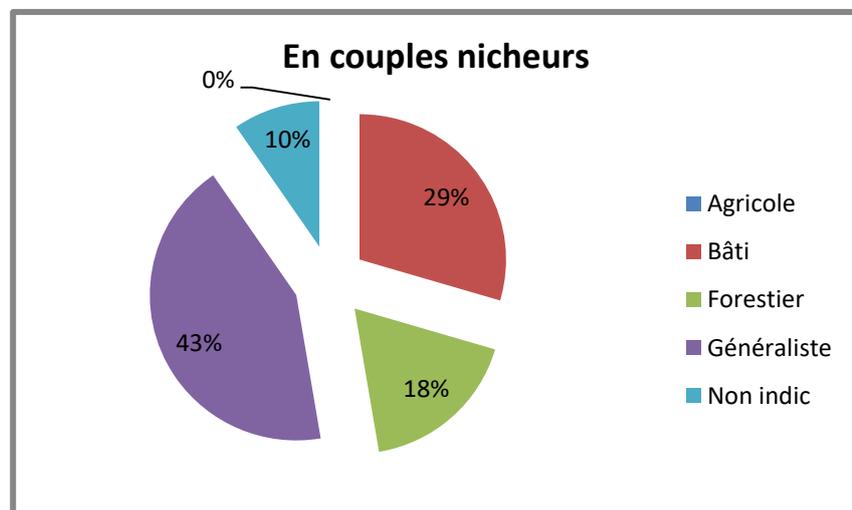
Le Muséum National d'Histoire Naturelle, pour analyser de manière plus détaillée les résultats du programme STOC-EPS, classe certaines espèces comme « indicatrices » d'un grand type de milieu (ou « généralistes »). Une espèce est indicatrice du milieu, par exemple, forestier, dès lors qu'elle est détectée dans les milieux forestiers au moins deux fois plus souvent que ne le donnerait une répartition aléatoire.

Les espèces observées sur le transect de Champagne se présentent alors comme suit (tableau n°3) :

Espèce	Indicateur	Espèce	Indicateur	Espèce	Indicateur	Espèce	Indicateur
Corbeau freux	Agricole	Grimpereau des jardins	Forestier	Corneille noire	Généraliste	Étourneau sansonnet	Non indicateur
Chardonneret élégant	Bâti	Grosbec casse-noyaux	Forestier	Fauvette à tête noire	Généraliste	Héron cendré	Non indicateur
Choucas des tours	Bâti	Mésange huppée	Forestier	Geai des chênes	Généraliste	Héron garde-bœufs	Non indicateur
Martinet noir	Bâti	Mésange noire	Forestier	Merle noir	Généraliste	Martinet à ventre blanc	Non indicateur
Moineau domestique	Bâti	Pic épeiche	Forestier	Mésange bleue	Généraliste	Milan noir	Non indicateur
Pie bavarde	Bâti	Pouillot fitis	Forestier	Mésange charb.	Généraliste	Pigeon colombin	Non indicateur
Rougequeue à front blanc	Bâti	Pouillot véloce	Forestier	Pic vert	Généraliste	Pinson du Nord	Non indicateur
Rougequeue noir	Bâti	Roitelet à triple bandeau	Forestier	Pigeon ramier	Généraliste	Tarin des aulnes	Non indicateur
Tourterelle turque	Bâti	Roitelet huppé	Forestier	Pinson des arbres	Généraliste		
Verdier d'Europe	Bâti	Rougegorge familier	Forestier				
		Sittelle torchepot	Forestier				
		Troglodyte mignon	Forestier				

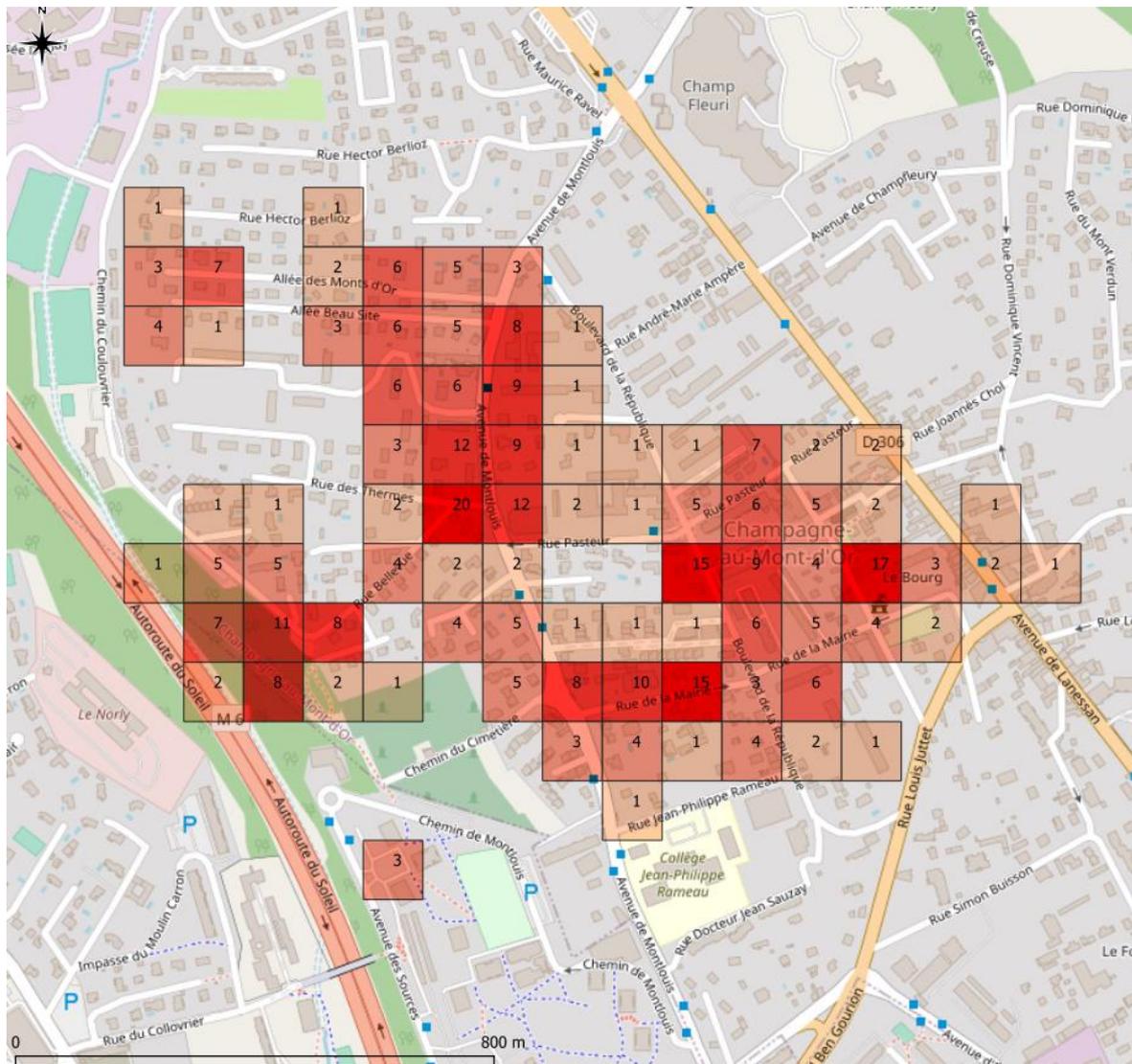
Tableau n°3 : classification des espèces indicatrices selon le STOC-EPS

Analysée en nombre de couples nicheurs, l'avifaune de la zone étudiée à Champagne-au-Mont-d'Or se présente alors comme le montre le graphique n°1. La part des espèces généralistes, souvent supérieure à 50% dans ce type de milieu, n'atteint pas ici les 45% et les espèces forestières approchent les 20%.



Graphique n°1 : décomposition de l'avifaune étudiée en groupes d'espèces indicatrices

La carte n°3 montre que cette richesse n'est pas répartie de manière homogène. Elle présente le nombre de données, toutes espèces confondues, recueillies au cours de l'inventaire à l'échelle de la maille de 100 mètres de côté. On peut voir se dégager des noyaux de richesse dont nous allons avoir l'occasion de reparler.

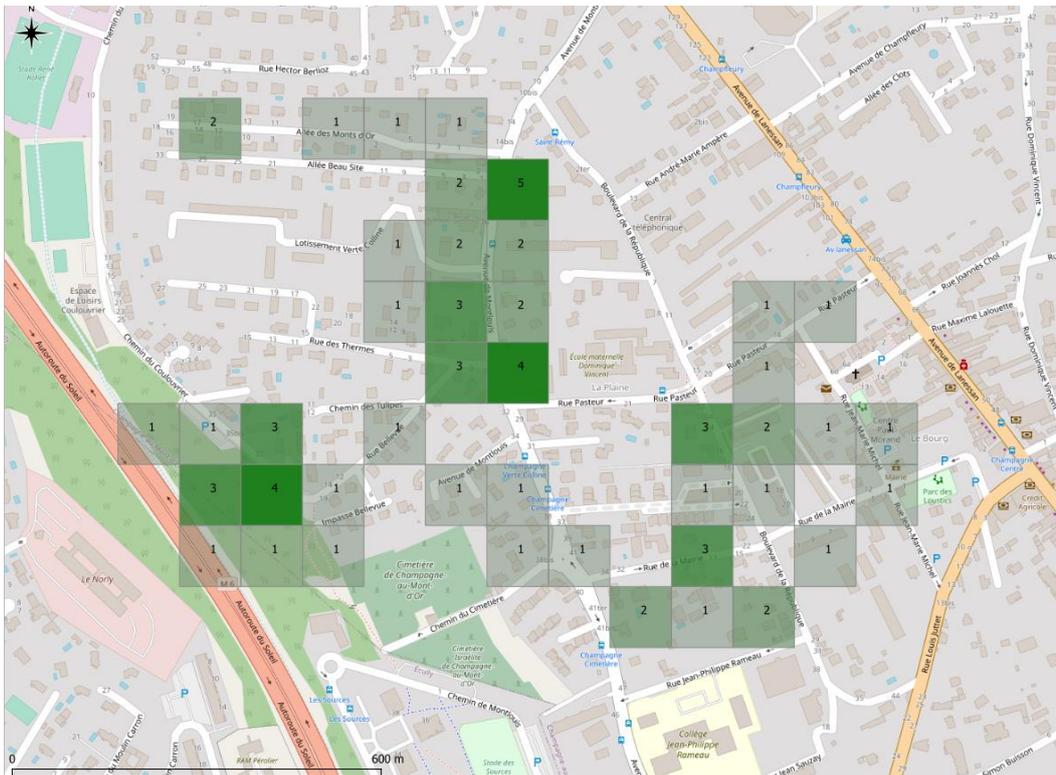


Carte n°3 : répartition des données à l'échelle de la maille 100x100, toutes espèces confondues

La structure du peuplement avien visible sur le graphique n°1 n'est pas davantage répartie de manière homogène sur le plan géographique. Les espèces généralistes et du bâti sont présentes sur l'ensemble de la zone, avec simplement des densités plus importantes dans les secteurs qui apparaissent avec les couleurs les plus vives sur la carte n°3. Mais elles ne sont absentes nulle part.

En revanche, les espèces forestières présentent un très net tropisme visible sur la carte n°4 qui présente cette fois le nombre d'observations d'espèces forestières dans le cadre de l'étude. Les mailles sans aucune donnée sylvestre sont masquées.

On y constate évidemment un noyau au sud-ouest correspondant au point où le transect longe le boisement de pente du talus de la voie rapide M6. Ce noyau est le seul à accueillir la Sittelle torchepot et le Troglodyte mignon. Malgré leur allure bien modeste, ces boisements délaissés sont d'une grande importance pour l'avifaune forestière, qu'ils contribuent à conduire jusque dans les zones arborées du cœur de l'agglomération. La gestion de ces humbles corridors écologiques est un réel enjeu.



Carte n°4 : répartition des données à l'échelle de la maille 100x100, espèces forestières

Le noyau sud-est, plus modeste, correspond à un secteur incluant la place de la Mairie et ses grands arbres, ainsi qu'un quartier où les pavillons anciens et les résidences plus récentes ont conservé des bouquets de grands arbres, généralement des conifères, dont quelques énormes cèdres. Le Grimpereau des jardins, les mésanges (bleue, charbonnière, mais surtout noire et huppée), le Roitelet à triple bandeau y sont communs toute l'année.

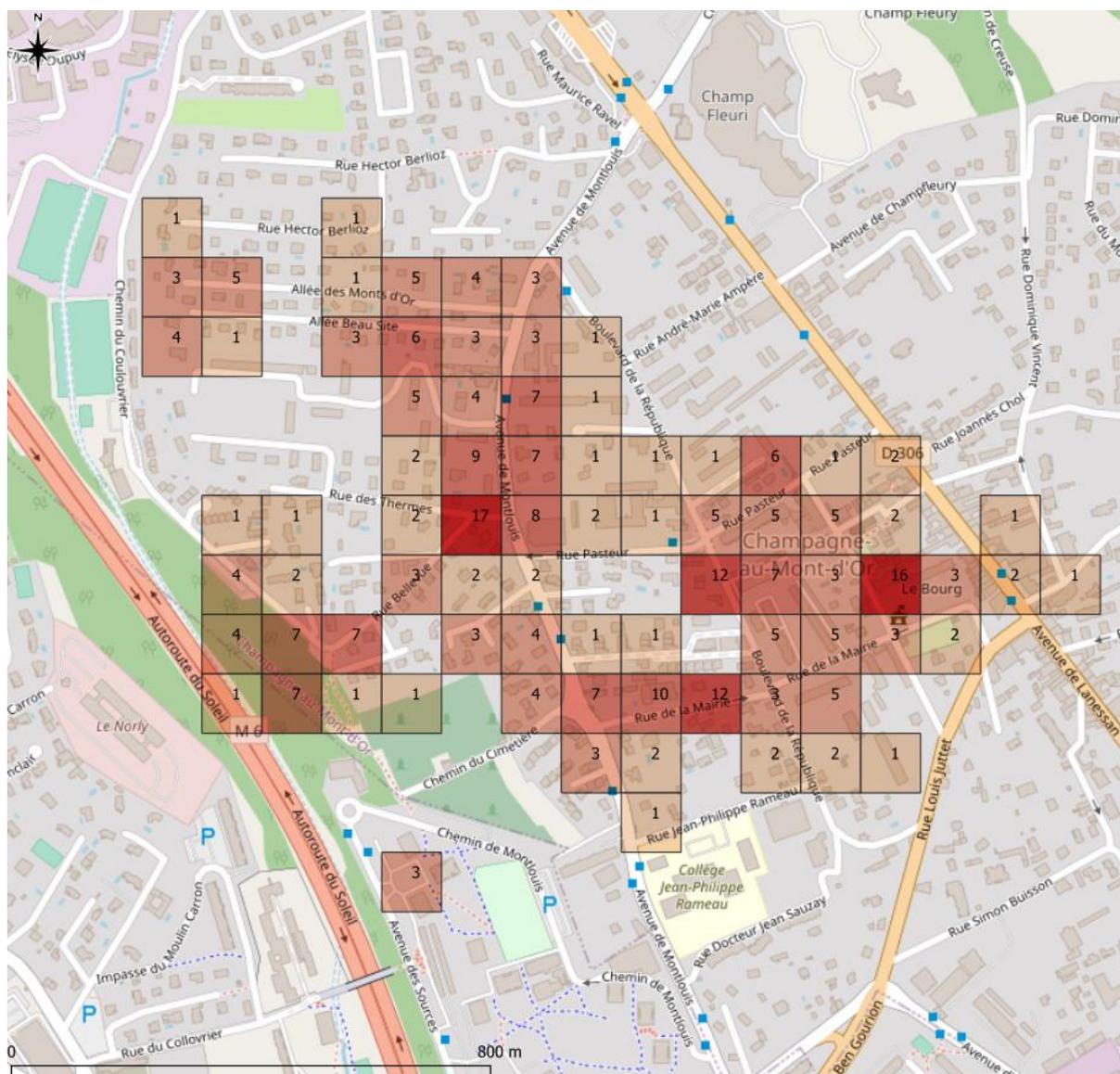


Photo n°2 : Mésange huppée, Métropole de Lyon, janvier 2021, Jean-Paul BUFFET

C'est un patrimoine arboré tout à fait semblable qui explique le noyau central, avenue Montlouis. Ces grands arbres se trouvent cependant tous dans des espaces verts privés, donc plus vulnérables.

Réciproquement, le secteur pavillonnaire nord-ouest est très pauvre pour ce groupe, les arbres y étant nettement moins nombreux.

En comparant les cartes n°3 et n°4, on peut d'ores et déjà deviner le phénomène plus nettement mis en évidence sur la carte n°5. Celle-ci représente, une fois encore, le nombre de données par maille de 100 mètres, mais *exception faite* des données d'espèces forestières.



Carte n°5 : répartition des données à l'échelle de la maille 100x100, espèces NON forestières

Les secteurs qui hébergent le plus d'espèces forestières sont aussi les plus fournis en autres espèces ! Cette surabondance, il est vrai, « déborde » quelque peu, mais les cœurs de richesse sont clairement communs. Ce constat, déjà fait lors d'analyses menées par la LPO-Rhône à l'échelle du cœur urbain de la Métropole entre 2011 et 2013², peut s'expliquer par différentes hypothèses qui ne s'excluent nullement.

Bon nombre d'espèces nicheuses urbaines, y compris « généralistes » ou même « du bâti », sont nettement liées à l'arbre et en particulier à l'arbre de fort diamètre. C'est le cas, par exemple, du Verdier, du Chardonneret, de la Tourterelle turque, du Rougequeue à front blanc. Les milieux très arborés qu'exigent les espèces forestières au sens strict correspondent souvent à un optimum pour les autres espèces pour cette raison, ce qui suffit à expliquer cette richesse conjointe.

² FREY C. (2013) Inventaire ornithologique du quartier des Brotteaux (Lyon 6^e) et du quartier de Saint-Clair (Caluire-et-Cuire). Analyse de trois ans d'inventaires urbains (2011-2013). Rapport d'étude LPO/Grand Lyon. 26 p.

Seconde hypothèse : les secteurs riches en espèces forestières le sont grâce à une plus importante naturalité (arbustes, herbes folles) qui, là encore, bénéficie à tous, en fournissant davantage de ressources alimentaires. Dans le cas présent, cette hypothèse ne tient cependant que pour le noyau sud-ouest, où le boisement du talus montre, en effet, un sous-bois digne de ce nom. Les autres secteurs arborés sont entretenus façon grand parc à l'ancienne avec une faible présence de végétation spontanée.

Mais quels qu'en soient les moteurs, les secteurs riches en gros arbres apparaissent comme des cœurs de biodiversité dans le tissu urbain, qui bénéficient à tout l'écosystème. Ce sont ces noyaux, ainsi que les boisements de pente encore très présents dans l'ouest lyonnais (vallons, talus, balmes), qui forment la trame verte grâce à laquelle ces espèces sylvestres atteignent le centre ville, les quais des fleuves, les grands parcs. Ils permettent à la biodiversité intra-urbaine de dépasser le petit lot traditionnel d'espèces généralistes. Ici encore, les inventaires urbains menés par la LPO en partenariat avec la Métropole de Lyon avaient mis en évidence cette présence des espèces forestières comme caractéristique des quartiers à la plus riche biodiversité.

4. Bilan et perspectives

L'inventaire mené sur la partie ouest de Champagne-au-Mont-d'Or révèle une biodiversité intéressante, de type « quartier urbain peu dense et très arboré » avec une présence importante d'oiseaux nicheurs d'affinité forestière (près de 20% des effectifs). Cette richesse est cependant inégale et très concentrée là où existe encore un patrimoine arboré ancien, composé d'arbres de fort diamètre, surtout lorsque ceux-ci sont présents en bouquets plutôt qu'isolés. Ce patrimoine est vulnérable en raison de la densification de ce type d'urbanisme. Les anciens parcs arborés de maisons bourgeoises sont lotis et bâtis, et bien souvent, seule une faible part des arbres est conservée.

Quant au pavillonnaire moderne, il est fort peu arboré, tout comme le bâti résidentiel contemporain, où l'on ne trouve guère plus d'un petit arbre isolé au milieu d'une étroite zone gazonnée.

Ce recul de toutes les strates végétales ne peut qu'aboutir à la disparition des espèces forestières, à l'affaiblissement des autres et à l'asphyxie des avifaunes forestières des parcs du cœur de la Métropole. Il est nécessaire de prendre davantage en compte leur préservation dans les transformations du tissu urbain, d'améliorer les connexions écologiques entre ces noyaux, de développer une gestion adaptée des espaces verts publics (davantage de naturalité) et de la promouvoir à destination des gestionnaires d'espaces privés.

Cyrille FREY (LPO-Rhône)

Résumé : une analyse par transects de l'ouest de la commune de Champagne-au-Mont-d'Or, dans la Métropole de Lyon, a été réalisée au printemps 2020. Le secteur étudié comprend le cœur de l'ancien bourg, des espaces verts riches en grands arbres, d'anciens pavillons, d'autres plus récents, et des pentes boisées. L'analyse a permis de contacter 39 espèces, dont 29 avec des indices de nidification. Les espèces généralistes comptent pour 43% du total, celles liées au bâti, 29%, mais ce sont les espèces forestières (18%) qui occupent les secteurs les plus riches en biodiversité. L'importance des zones boisées en zone urbaine peu dense est soulignée, de même que leur rôle de connexions écologiques entre zones agricoles et agglomération. Elles sont malheureusement menacées par la densification de l'urbanisme.

Summary: an analysis by transects of the west of the commune of Champagne-au-Mont-d'Or, in the Métropole de Lyon, was carried out in spring 2020. The area studied includes the heart of the old village, green spaces rich in large trees, old houses, others newer, and wooded slopes. The analysis made it possible to contact 39 species, 29 of which with proof of breeding. Generalist species account for 43% of the total, and those linked to buildings account for 29%, but forest species (18%) occupy the most biodiversity-rich sectors. The importance of wooded areas in sparsely populated urban areas is underlined, as is their role as ecological connections between agricultural areas and agglomeration. They are unfortunately threatened by the infilling leading to an increasing density of housing.